

Commune de HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, Rue de la Vierge - 70440 HAUT du THEM

Tél. 03 84 20 40 84 – Fax. 03 84 63 86 80

Courriel : mairieduhautduthem@wanadoo.fr

**** CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 11 Mai 2010 ****

Présents : M. CLAUDEL Hubert, maire - Mmes & MM Sylviane VALDENNAIRE - Martine BENCHIHA - Roger TOURDOT - Claude LAMBOLEY - Bernard DURRINGER - - Emmanuelle GENEY - Christian GUERRE - Evelyne GUERRE - Bernadette JACQUOT - Mireille LAMBOLEY - Thierry MAURICE - Joseph VICAIRE.

Absents ayant donné pouvoir : Virginie LUTTRINGER à Claude LAMBOLEY.

Jean-Luc DAVAL à Thierry MAURICE

Absent : Bernard DURRINGER.

En début de réunion, le Maire accueille les conseillers présents et signale que deux délibérations modifiant les précédentes seraient à prendre. Proposition adoptée.

1 – Contrat Unique d'Insertion :

Le Conseil, à l'unanimité, a donné son accord pour la signature d'un Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Aide à l'Embauche en vue du recrutement d'un jeune ouvrier polyvalent. Ce type de contrat bénéficie d'une aide de l'état à hauteur de 95% du SMIC, sur une base de 35H. (*Ce moyen permettra de compenser temporairement l'absence d'un employé en maladie pour une durée indéterminée.*)

2- Groupement d'achat de plaquettes forestières :

Ce sujet, initialement prévu à l'ordre du jour, n'a pu être débattu. En effet, la proposition émanant du SIED 70 n'étant plus d'actualité, aucune convention ne pouvait être signée. Les besoins des différentes communes intéressées se sont avérés être trop différents.

3 – Conseils en énergie partagés:

Le Maire a exposé au conseil un projet du SIED 70 proposant un service de conseil en énergie partagé, chargé d'étudier les possibilités de diminuer les consommations d'énergie et d'eau dans les communes, en gardant un confort identique, étude à réaliser sur trois ans.

Les conseillers, après délibération, considérant que dans notre collectivité, de telles mesures étant déjà prises ou prévues pour l'avenir, les bénéfices attendus seraient trop minimes pour que la commune se porte candidate à cette étude, même si le financement est aidé, et réparti entre les adhérents.

4- Demande de subvention au Conseil Général et Conseil Régional pour création du logement communal

N° 2 de la MSP :

Le montant estimatif des travaux servant de base au calcul de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général de la Haute Saône et du Conseil Régional de Franche Comté pour création d'un logement dans les locaux de l'ancien secrétariat de mairie a été rectifié, et remplacé par le devis estimatif initial de la SICA HR, soit **44 813,55 €**, au lieu de **41 466,30 €** initialement.

Zonage d'assainissement :

Le Maire informe le conseil que l'enquête publique est en cours et le dossier consultable en mairie jusqu'au **21 mai 2010** aux heures habituelles d'ouverture. Jusqu'à cette date, des observations peuvent être recueillies dans le registre prévu à cet effet.